

Réunion « déconfinement » SNAC-FSU 28/04/2020

Introduction, Frédéric Maguet

Congés

Cadrage par le Flash info de l'ordonnance du 15 avril

Recours déposés par la CFDT, FO et bientôt la CGT, celui de la CFDT a été rejeté par le conseil d'Etat

Déconfinement

Cadrage ministériel par le projet de lignes directrices

Discussions hebdomadaires, à notre demande, sous la présidence du BSST (la première demain 29 avril)

BPI, Yannick Henrio

-Entrée dans le confinement catastrophique, impréparation totale, jusqu'à très tard, bibliothèque ouverte jusqu'au 13 mars fermée le week-end du 14-15 mars suite à mobilisation des agents et des syndicats. Les derniers jours de la semaine la bibliothèque n'accueillait que 1000 personnes pour 2000 places obligeant les lecteurs à s'asseoir une place sur deux ... Je laisse imaginer combien le personnel s'est arraché les cheveux pour faire respecter les consignes !

-On entend demander des comptes au moment du déconfinement sur la manière dont le confinement a été mis en place.

-Gestion déficiente : on a mis les postes informatiques, postes internet et catalogues « en panne » pour raisons sanitaires sans dire au public que c'était délibéré, ce qui a valu des réclamations toute la journée de la part des lecteurs mécontents aux agents des bureaux d'accueils. En outre, ne pouvant utiliser les catalogues pour rechercher les documents les lecteurs ne pouvaient que passer par l'intermédiaire des agents à l'accueil pour trouver leurs documents et effectuer leurs recherches.

-Le télétravail a été très long à se mettre en place. On n'a pas été véritablement contacté pour savoir si on avait du matériel chez nous et les moyens de nous connecter.

La plupart des catégories C ont été mis en ASA (après avoir été contacté par leur chef de service pour renseigner eux mêmes sur leur situation sans leur indiquer ce que cela génèrerait en terme de perte de jours de congés). Pour beaucoup de catégories C le télétravail n'est pas possible notamment pour les services maintenances des collections, gestion des périodiques, et équipements maintenance des locaux. Plusieurs agent n'ont pas d'ordinateurs et pas d'internet chez eux. La direction a proposé aux agents qui le souhaitent de leur fournir un ordinateur... le problème c'est qu'elle n'a pu en fournir qu'une petite douzaine sur 250 personnes ... donc elle n'a pas pu répondre à toute les demandes. La direction a donc priorisée... Les connections VPN permettant de travailler à distance avec les logiciels de la bibliothèque ne fonctionnent pas dans de nombreux cas... pour une bonne part c'est donc du bricolage.

-Certains chefs de services ont pris l'initiative de proposer des occupations télétravaillables (un petit guide, etc.) pour éviter aux agents de perdre des jours de congés. Pour l'instant il a été demandé aux agents de faire remonter s'ils avaient des gardes enfants, et s'ils ont télé

travaillé (aucun nombre d'heures minimales n'est demandé). Ceux qui n'auront pas été dans ces deux cas auront 9 jours de retraits 4 de RTT + 5 de congés

- Aucune certitude quant à la sortie du confinement. Un projet sera proposé le 5 mai par la direction sans aucune concertation.

- S'il y a des problèmes de congés au retour on fera une grève du zèle, pas question de mettre les bouchées doubles avec une pression sur les congés.

- Le centre Pompidou a prévu de ne pas rouvrir avant mi-juillet, donc la BPI non plus
On a dénoncé les problèmes de transport pour venir au travail et les problèmes de garde d'enfants.

On a un système de tickets restaurant, on ne pourra pas se nourrir le midi. La proposition de paniers repas risque de faire hésiter la direction sur la reprise.

Toutes les idées pour venir corriger les erreurs de la direction sont venues des syndicats.

La directrice a laissé entendre qu'à partir du 11 mai si on voulait rester à la maison il faudrait poser des congés ou RTT (justement ceux ponctionnés). On pourra les poser entre le 11 et le 24 mai. Mais il semble que le télétravail serait encore possible... à voir

Marie-Hélène Thiault

On ne peut pas prévoir une reprise à 10% et il n'est pas question que la possibilité des ASA s'arrête le 11 mai, il y a une question de mise en danger des agents.

C2RMF, Claire Pachéco

La situation pré-COVID était empoisonnée mais les problèmes étaient masqués par les conditions de travail (hyperactivité). Le confinement a eu un effet de révélateur sur la situation globale du service.

Le département recherche, le plus en danger, avait fait l'objet d'un rapport qui a pointé des problèmes dus à des carences managériales.

On nous promet un projet d'établissement depuis 2016.

On a vu se mettre en place le nouvel organigramme « en douce » avec des personnes qui adoptent des comportements de chefs de manière abusive.

Le codir se considère au dessus des lois, notamment sur le télétravail.

Les représentants du personnel n'ont pas été associés au confinement.

Au CHSCT de la semaine dernière, on nous a transmis un plan de continuité d'activité datant de 2009, la plupart des agents qui y sont mentionnés ont quitté le service depuis longtemps.

Dans les lignes directrices du ministère, on trouve des points que le personnel du C2RMF demande depuis des années, notamment sur le télétravail.

Comment le codir va-t-il comprendre et transmettre ? il y aura des interprétations et nous serons vigilants.

Après la reprise, on ne veut pas de « retour à la normale » parce que la situation antérieure n'était pas du tout normale.

Pour nous, il s'agit de sortir du confinement pour de nouveaux modes de travail

Vers un nouveau projet d'établissement qui émanerait du personnel

Le 11 mai : le problème de la climatisation est incontournable (sous-sol avec 30% d'apport d'air neuf).

On demande que les missions prioritaires soient bien définies, la direction a déjà énoncé que la priorité sera « le service » (au détriment de la recherche).

Le personnel veut reprendre rapidement, on a des instruments précieux qui n'aiment pas être arrêtés longtemps.

Problème des stagiaires qui ont un diplôme en fin d'années et qui sont coincés.

Problème des restaurateurs privés qui risquent de mettre la clé sous la porte.

Louvre, André Sacristin

Pour le moment, très peu de personnels sur site, on prévoit une cinquantaine à partir du 11 mai.

Commande de 120 visières, 3 masques classiques (très insuffisants à nos yeux) prévus jusqu'au 11 mai par agent et par jour ensuite 4 masques «alternatifs» lavables...

Martinez veut favoriser les ateliers (préparation des futures expositions, transport des collections à Liévin). Pour nous, le déménagement à Liévin n'est pas prioritaire.

Ouverture au public au mieux à partir du 15 juillet.

Ouverture entrée du personnel prévue le 11 mai.

Les personnels en ASA peuvent faire une demande de télétravail à partir du 11 mai, examen au cas par cas, mais les personnels en ASA peuvent être reconduits en ASA.

Pour l'instant : pas de position intersyndicale pour ou contre la reprise car pas de reprise immédiate.

Suivi des aménagements par un CHSCT en cours (1ère partie le 24/4, seconde partie le 30/4).

MUCEM, Nancie Herbin

Congés : plutôt que différencier, la direction propose que tout le monde prenne 6 jours.

Dialogue social : une réunion par semaine, on a eu un CHSCT.

Pour l'instant : pas plus de 6 personnes en présentiel. A partir du 11 mai une vingtaine d'agent et une quarantaine en juin, à discuter au prochain CHSCT.

Reprise sur site en fonction des urgences et sur volontariat. Désinfection des locaux avant la reprise.

L'ouverture du musée ne se fera pas avant le 1^{er} août.

Les agents en télétravail vont le rester, on va augmenter la capacité en ordinateurs.

CMN, Anne Thomas

Très peu de communication de la part du siège et des encadrants. J'ai appris par la presse l'existence du plan de déconfinement.

Le CMN voudrait ouvrir ses monuments le 15 juin et reprendre les chantiers BTP, ce qui suppose une co-activité avec des personnels souvent intérimaires.

On ne sait rien sur la reprise ni sur les congés, tous les personnels de surveillance sont en ASA et vont devoir prendre 10 jours.

Benoît

Il devait y avoir un guide de reprise pour les chantiers MH, ce n'est plus à l'ordre du jour, la DGP dit que le guide du BTP suffit.

ANOM, Laetitia Godfrin

Visiblement, ce sont tous les personnels du CMN qui apprennent par la presse les décisions de leur direction.

Crainte aux ANOM : la climatisation.

La directrice a sondé les OS du CHSCT, on parle d'un retour des collègues vers mi-juin ou fin-juin, mais c'est officieux et en local, la directrice des Archives de France est pour une reprise en présentiel plus tôt.

Marie-Hélène Thiault

Il y a le problème aux archives et dans les bibliothèques des locaux de réserve

Jauge : de 160 lecteurs, on passe à 25.

Pour le circuit des réserves on envisage une circulation à sens unique

En présentiel on serait 14 en présentiel.

Est-ce qu'on doit se débrouiller pour les achats, auquel cas il faut une fiche très précise de tous les équipements à acheter, ou est-ce que c'est le ministère qui va faire les achats ?

On ne demande pas un vade mecum comme pour l'amiante mais une fiche précise avec les bonnes références des produits.

CNC, François Vohl

La FSU aurait pu au moins étudier un recours sur l'ordonnance congés.

Préparation des esprits pour la remise en cause des 35 heures avec le thème de « il va falloir se remonter les manches ».

Aussi doctrine de la FP : il y a trop de monde dans les administrations centrales.

Il faudrait que la FSU prenne une position pour tous ses adhérents.

Au CNC, le scénario de reprise n'est pas violent, avec 50 à 80 agents par jour en alternance, la plupart des agents en TAD pourront continuer en TAD au moins du 11 mai au 16 juin.

Les cinémas ne rouvriront qu'au 1^{er} juillet.

Pas de réunions avec les externes.

DRACs, Benoît Ode

Il n'y a pas deux DRAC qui travaillent de la même façon

Dans certaines DRAC, toujours pas de CHSCT programmés. Par exemple en ARA, seulement une réunion de dialogue informel.

En hauts-de-France, un questionnaire très intrusif sur la vie privée des agents à remplir par les encadrants intermédiaires.

La question des personnes les plus fragiles pose de problème de cohérence, il y a les critères du Haut conseil de santé publique. Certaines DRAC prennent en outre en compte les personnes fragiles à domicile.

DRAC Occitanie, Benoît Ode

On travaille sur une reprise en trois temps :

- Premier mois, poursuite du confinement avec la possibilité de revenir au travail, sur la base d'un volontariat plus ou moins forcé
 - Pendant l'été, deuxième phase avec reprise progressive
 - A partir de la rentrée, retour à la normale
- Si les conditions de transport, de garde d'enfants et de nourriture à midi ne le permettent pas, il n'y aura pas de reprise forcée.

DRAC PdL, Nelly le Meur

Depuis le début, on a demandé que tout le monde soit en TAD donc 5 jours à prendre avant le 24 mai.

Pour la réunion de demain :

Il y a des soucis importants au niveau des EPI et de l'hygiène (clim et nettoyage)
Cohabitation avec le BTP et l'ouverture au public
Sous prétexte de sécurité, ils ne donnent pas les PCA ce qui est aberrant

DRAC Normandie, Philippe Fajon

On a eu des CHSCT informels tous les 15 jours avec PV.
Un certain nombre de personnes ont été mises en ASA alors que tout le monde devait être en TAD.
Pour les EPI, le DRAC se rabat vers les préfectures.
Appel des représentants des personnels à poser les congés du 14 au 20 mai.
CHSCT reporté du 30 avril au 6 mai, le DRAC attend les instructions du préfet de région.
Rédaction d'une motion intersyndicale normande à propos des congés/RTT obligatoires.
Tout le monde Ok pour une reprise très partielle, malgré l'absence de PCA.

DRAC Centre, Pascal Araujo

Première réunion vendredi dernier, le DRAC refuse d'arbitrer et reporte les décisions sur chaque chef de service.
On ne connaît pas à l'heure actuelle la jauge des agents qui seront en présentiel
Pour les masques : le problème de trouver un fournisseur acceptant de prendre une commande limitée.
Sur les congés, on est en train de finaliser un texte.

INRAP Sylvie Serre (par mail)

La direction nous conduit à marche forcée vers une reprise le 11 mai

- avec des congés imposés d'ici là
- avec une documentation CHSCT incomplète : rien sur la conduite à tenir en cas d'accident, comment on réorganise concrètement le travail sur le chantier ou en base...
- avec un guide de reprise de la DGP absolument inconsistant : 9 pages qui vont moins loin que les consignes du guide BTP.

Pas d'exclusion des personnes à risque des chantiers (ALD, femmes enceintes, personnes en surpoids,...), alors que le guide BTP le prévoit. Juste cette phrase: "pendant la période de confinement, les salariés peuvent être affectés sur les opérations... sauf s'ils opposent un refus lié à leur situation personnelle (fragilité, situation familiale, distance domicile-travail)".
Donc pressions mises individuellement, chaque agent étant obligé de mettre en avant sa "situation de santé" pour refuser une affectation.

Pour limiter les accidents de trajet, on a fixé il y a des années la règle (dans une instruction écrite) de mettre les agents en grand déplacement au-delà d'1h30 de trajet. Il ne faudrait pas, sous prétexte de Covid, oublier les autres règles de sécurité.

Archéo, Benoît Ode

Le guide est beaucoup en mode « débrouillez vous ». Les camarades de l'INRAP sont en train de travailler dessus.

Le guide invente de nouveaux délais réglementaires de 3 jours, donc ils ré-écrivent le Code du Patrimoine.

La question des dépôts archéologiques et des phases d'étude n'est pas assez abordée dans le document qui se concentre presque exclusivement sur les chantiers.

Ils veulent absolument que les chantiers reprennent pour n'être pas accusés de retarder le BTP.

La question des transports est extrêmement compliquée.

Demande de réunion demandée au sous dir de l'archéo par l'intersyndicale, réunion jeudi après-midi.

Le guide DGP est très en retrait du guide BTP, qui lui-même sert surtout à protéger les employeurs.

On laisse la responsabilité aux les maîtres d'œuvre et les opérateurs, il faut que le BTP redémarre absolument.

La question de la reprise

Philippe Brunet

La question de fond pour la fédération, comme pour les autres organisations, est : « va-t-on appeler à la reprise ou non le 11 mai ? »

La question se pose de l'opportunité d'accompagner la reprise. Est-ce que le mouvement syndical doit accompagner la reprise de l'économie ou se positionner dans une action plus radicale vis-à-vis du gouvernement.

Aux Archives, un préavis de grève a été déposé.

L'épidémie continue, il faudrait cibler sur les secteurs urgents

Les encadrants vont prendre contact avec les agents en leur demandant quelles sont leurs intentions, c'est reporter la responsabilité de la reprise sur chaque agent

Donc, des problèmes sont à prévoir à l'intérieur même des services, non seulement entre les agents et les encadrants mais entre les agents eux-mêmes.

Benoit Ode :

Rappel de la position FSU pour l'éducation : pas de reprise si pas de dépistage général

Nelly le Meur

On a refusé un « CHSCTM déconfinement » en intersyndicale car, en abordant exclusivement le déconfinement, le ministère voulait faire l'impasse sur sa gestion catastrophique des mesures de confinement. On a donc refusé de parler de déconfinement, on tenait à parler du confinement.

On a ensuite demandé un CHSCTM déconfinement qui va avoir lieu début mai

Après le 11 mai, de très nombreux agents vont être en ASA ou en TAD et ne doivent pas se retrouver oubliés chez eux.